

**CTSD du 8 février 2017**

**Déclaration préalable de l'UNSA Education**

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir tenu compte de nos demandes quant à la tenue différenciée des instances de carte scolaire.

Cette future carte scolaire de la rentrée 2017 se sera faite avec une dotation à peine positive puisque sur les 65 postes octroyés par le ministère à notre académie nous n'en avons eu qu'un seul. Le choix du recteur a été de quasiment tout donner à notre voisin brétilien qui traîne une sous dotation très importante depuis de nombreuses années.

En CTA, au nom de l'UNSA-Education, nous avons fait part de nos craintes quant à la marge infime laissée à notre département afin que la dotation envisagée permette la prise en compte de difficultés importantes que nous vous avons signalées ces dernières années : la situation des remplacements, les enseignants référents, les réseaux incomplets.

Une des problématiques soulevée est prise en compte puisqu'il est encore prévu de créer des postes de remplaçants. Pourquoi ne pas les avoir répartis sur le département ?

Par contre, en ce qui concerne la situation des enseignants référents pour laquelle nous vous alertons depuis de nombreux mois, aucune création n'est envisagée si ce n'est celle d'un conseiller pédagogique dont vous nous expliquerez le futur rôle. Nous dénonçons le choix qui est le vôtre et qui ne prend pas en compte la situation des enseignants référents, rouage pourtant essentiel au fonctionnement de nos écoles et à la prise en compte croissante des situations difficiles que vivent de nombreux élèves.

Singulier message délivré à des personnels qui n'en peuvent plus et dont le rôle est pourtant fondamental ...

Qu'en est-il de l'hypothèse de l'utilisation de moyens du second degré qui pourraient être légitimes de par leurs interventions ?

Malgré ce mécontentement légitime, à l'UNSA-Education, nous portons un regard pragmatique sur les conditions de cette rentrée avec une dotation à peine positive pour une prévision d'effectifs en chute. Nous nous rappelons qu'il y a 5 ans, à la même époque, nous avions à anticiper une rentrée qui se ferait avec 48 postes en moins.

C'est avec la même lucidité que nous ne pouvons que constater que la démographie de notre département est en baisse, en tout cas au niveau des jeunes. Certaines fermetures envisagées sont de ce fait inéluctables. Même si cette réalité démographique est indéniable, elle n'est pas la seule explication : la diminution progressive et récurrente de la scolarisation des tout petits en vigueur depuis de nombreuses années dans notre département a aussi eu des effets et continue à en avoir.

Il est en de même pour l'exploitation faite par le privé, parfois à tout crin et par l'envoi de courriers dès la naissance, des nouveaux rythmes scolaires. Ce contexte est une réalité locale parfois abrupte et nous vous demandons d'en tenir compte lors de vos décisions, surtout si elles affaiblissent les écoles publiques d'une commune et bénéficient à une école privée qui n'attend que ça. Nous avons des exemples concrets pour cette carte scolaire.

Puisque nous faisons référence aux années passées, il est curieux de relire ce que nous disions il y a 7 ans en préparation de carte scolaire :

« Vous nous avez assuré que les fusions se faisaient dans le dialogue et n'auraient lieu qu'en cas d'accord des élus , là encore nous pouvons vous assurer que dans certaines situations de dialogue il n'y a point eu et que la volonté des municipalités n'était pas un choix mais un « marché » pour sauver une classe. »

Les années passent mais pas les méthodes employées ...

Néanmoins, nous comprenons le choix de sauver une classe, même si c'est pour un an car c'est souvent le cas dans les faits...

A l'UNSA-Education, nous ne sommes pas a priori contre des fusions, notamment lorsqu'elles permettent de maintenir un réseau public d'éducation dans une zone rurale, par contre nous renouvelons nos craintes pour la constitution de grosses structures. L'effet boomerang à venir pouvant être dévastateur, lorsque les dotations seront moins positives, et c'est à craindre.

Nous regrettons que certaines de nos écoles rurales regroupées en RPI soient impactées notamment en cas de fermeture sur un site, ce qui fragilisera l'école où il ne restera plus qu'un enseignant.

D'autres situations nous inquiètent : certaines écoles en Education Prioritaire ou en zone de politique de la ville sont en situation très difficile, nous y reviendrons durant ce CTSD.

Un nombre certain de postes fléchés allemand ont été créés pour les écoles en amont des collèges bilangues. Nous réitérons notre opposition aux postes fléchés qui peuvent générer de fortes tensions dans les équipes.

Nous vous remercions de votre attention.